École élémentaire Canardière
59 rue de la Canardière
67100 - STRASBOURG
03 88 39 58 82
ce.0672645L@ac-strasbourg.fr
http://www.ec-canardiere-strasbourg.ac-strasbourg.fr

Liste de matériel CM1

Chers parents, afin d'entamer l'année 2023/2024 dans les meilleures conditions, voici la liste du matériel dont votre enfant aura besoin dès la rentrée :

- 1 trousse pour les crayons de couleur et les feutres
- 1 pochette de feutres de bonne qualité,
- 1 pochette de crayons de couleur de bonne qualité,
- 1 trousse avec :
  - 4 stylos à bille : 1 rouge, 1 vert, 1 noir, 1 bleu, ***(pas de stylo 4 couleurs)***
  - 1 stylo à encre et des cartouches d'encre bleue effaçable,
  - 4 effaceur *(le blanc correcteur est interdit !)*, ***(1 dans la trousse, 3 en réserve)***,
  - 1 surligneur,
  - 4 crayons à papier, ***(2 dans la trousse, 2 en réserve),***
  - 6 feutres d'ardoise ***(2 dans la trousse, 4 en réserve),***
  - 1 gomme,
  - 1 taille-crayons avec réservoir,
  - 7 bâtons de colle **(*2 dans la trousse, 5 en réserve),***
  - 1 paire de ciseaux,
- Un agenda **(pas de cahier de texte)**
- 1 grand classeur A4, 4 anneaux d'une épaisseur de 40 mm,
- 1 trieur cartonné 8 touches avec chemise 3 rabats élastiquée,
- 2 petits cahiers 17x22 cm, 96 pages, grands carreaux,
- 1 règle rigide de 30 cm *(pas de règle souple !)* : Elle doit être graduée à partir de la gauche,
- 1 équerre *(pas d'équerre souple !)*,
- 1 compas **à bague** (avec crayon à papier),
- 1 ardoise blanche,
- 1 pochette cartonnée avec 3 rabats à élastiques grand format,
- 1 porte-vues de 80 vues,
- 1 sous-main **personnalisable *(avec ouverture pour y glisser des feuilles*)**,
- 1 calculatrice de poche,
- 200 feuillets mobiles simples A4 à grands carreaux,
- 2 ramettes de papier blanc format A4 80g/m² à rapporter le 2e jour,
- 1 tenue de sport complète *(à garder à la maison).*

N'hésitez pas à réutiliser le matériel de CE2 **en bon état**.
Respectez scrupuleusement cette liste, les conditions de travail de votre enfant en dépendent.
La présence de TOUT LE MATERIEL est obligatoire et relève de la responsabilité des parents.
Le matériel manquant ou abîmé devra être remplacé au plus vite.
Avant la rentrée, expliquez à votre enfant qu'il doit respecter son matériel, c'est son outil de travail !

Les affaires de votre enfant doivent être déballées et marquées à son nom !

Pendant les vacances, révisions et lectures diverses sont vivement conseillées !

Bonnes vacances !

Nous vous rappelons que la rentrée scolaire 2023-2024 se fera le lundi 4 septembre 2023 à 8h20.
Il est impératif que votre enfant soit présent à cette date et à cette heure !

Les enseignant(e)s du CM1